Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 23 Ramadan 1445
2 Avril 2024

N° 39

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **777**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **777**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **778**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **782**
Homologation de résolutions **782**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **782**
Avis aux créanciers **786**
Convocations
Sociétés anonymes **786**
Divers
Avis au public **793**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV BNA **794**
Bilan de PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS) **798**
Bilan de SICAV BH OBLIGATAIRE **806**
Bilan de SICAV BH CAPITALISATION **809**
Bilan de ARABIA SICAV **812**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

- Nom de l'entreprise : Société Citoyenne Locale Pour la production de montagne à Ain Bousadia Bargou - Type de société : locale

- Le montant du capital souscrit de la société : 10000 dinars

- Adresse du siège social : Dachret Sidi Mtir à Ain Bousadia Bargou

- Thème de l'entreprise : Productions de montagne

- La période indiquée pour l'entreprise : 99 ans

- La date du dépôt des statuts de la société auprès du tribunal de première instance de Siliana le 14/3/2024 sous le numéro 18/2024

- Domaine juridique : 50 actions sont placées en tant que 10.000 dinars payez en une fois. Distribué à ceux qui souhaitent cotiser sur la base d'apport pour chaque personne comme stipulé au chapitre 6 des dispositions générales de première partie du décret présidentiel de mars 2022, relatif aux sociétés privées. Et en cas de dépassement du nombre spécifié, la notification est faite par un huissier de justice et ajouter de nouvelles actions au capital de la société.

- Une invitation à l'assemblée générale constitutive le 31/3/2024 une publication au journal officiel de la République Tunisienne.

- Et dans deux quotidiens en plus cet avis a été affiché au siège de la municipalité.

Membres :

- Bouchahda Rebh : 04566425

- Bargaoui Sami : 04993031

- Bargaoui Sabrine : 09904563

- Bouzaiene Ichrak : 09904916

- Bedoui Bouthaina : 07705792

- Ansari Chaima : 14457261.

2024R00764SODB1

Constitution d'une société communautaire

Nom de la société communautaire : Société locale société communautaire ben moslem agricole goubellat

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit : 10.000dt

Adresse du siège social : Avenue de l'Environnement goubellat

Objet de la société : concerne l'agriculture

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet du statut et de contrat constitutionnel de la société : 8 mars 2024 auprès du tribunal d'instance de Béja sous le numéro 10.

Le nombre des parts à souscrire : 1000 participations correspond à 10 dt sont placées pour être payées immédiatement

La valeur nominale de la part sociale à souscrire

Délais de la souscription : 01/3/2024 et peut être 17/4/2024

Clôture avant la date limite en cas de quorum atteint.

Les demandes de souscription doivent être remises chez madame Riahi Sonia, Tél : 97 499 714

Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée constitutive qui se tiendra le 16/4/2024 à 10 heures.

L'invitation sera faite par une annonce au journal officiel de la République Tunisienne et deux quotidiens et elle sera affichée au siège de la délégation et au siège de la municipalité de Béja.

Fondateurs :

Riahi Sonia Ben Mustapha : CIN n°08525040

Riahi Youssef Ben Hassen Ben Khamais : CIN n°02348253

Houssem Ben Taoufik Ben Chedhli Riahi : CIN n°09478064

Rym Bt Chedly B. Belgacem Trabelsi : CIN n°08512370

Anouar Ben Mustapha Riahi : CIN n°08547066.

2024R00768SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Avis d'information aux actionnaires concernant l'opération

De souscription à l'augmentation du capital

SOCIETE DE PROMOTION MEDICALE DU SAHEL - SA

«SOPROMES-SA»

SA, au capital de 18 399 800DT

Siège social : Avenue 14 janvier Hammam Sousse

Identifiant Unique : 1154997Q

En vertu du PV de la réunion de l'AGE du 6 mars 2024 il a été décidé d'augmenter le capital de la société par des apports nouveaux en numéraires pour un montant global de six millions Dinars (6 000 000 DT) pour le porter de dix huit millions trois cent quatre vingt dix neuf mille huit cents Dinars (18 399 800 DT) à vingt quatre millions trois cent quatre vingt dix neuf mille huit cents Dinars (24 399 800DT). Cette augmentation du capital sera réalisée simultanément selon les modalités suivantes :

1. Première partie : Augmentation en numéraire réservée aux anciens actionnaires pour un montant d'un million cinq cent mille Dinars (1 500 000 DT) par la création de 15000 nouvelles actions émises à la valeur nominale (100 DT).

2. Deuxième partie : Augmentation du capital en numéraire avec la suppression du Droit Préférentiel de Souscription réservée aux anciens et nouveaux actionnaires pour un montant de deux Millions Dinars (2000 000 DT) par la création de vingt mille (20 000) actions nouvelles émises à une valeur d'émission de 150 DT l'action soit une prime d'émission de 50 DT par action nouvelle.

3. Troisième partie : Augmentation du capital en numéraire de deux millions cinq cent mille Dinars (2 500 000 DT) avec suppression du Droit Préférentiel de Souscription par la conversion de créance.

En application des articles 296, 297, 301, 302 et 164 du Code des Sociétés Commerciales; le conseil d'administration de la société «SOPROMES-SA» informe ses anciens actionnaires qu'ils possèdent un droit préférentiel de souscription pour la participation à la souscription à la première partie de l'augmentation du capital dont le détail est le suivant :

Le montant de l'augmentation du capital réservé aux anciens actionnaires est d'un million cinq cent mille Dinars (1 500 000 DT).

- Le nombre total des actions nouvelles à souscrire est de 15 000 actions émises au pair à leur valeur nominale de 100 DT à libérer à hauteur de 50% à la date de la souscription sous condition de libérer la partie restante dans un délai ne dépassant pas 31 mai 2024.

- Le délai de la souscription est de 15 Jours à compter de la date de publication du présent avis aux JORT.

En outre le conseil d'administration informe les anciens actionnaires ainsi que toute personne souhaitant participer à la deuxième partie de l'augmentation du capital ont le droit de souscrire à 20000 nouvelles actions dans les conditions suivantes :

- Prix d'émission : 150 DT l'action (y compris 50 DT comme prime d'émission)

- La libération à la date de la souscription de 50% de la valeur nominale de chaque nouvelle action et la libération de la partie restante dans un délai ne dépassant pas 31 mai 2024.

- La libération à la date de la souscription de la totalité de la prime d'émission.

- Le délai de la souscription est de 15 jours à compter de la date de la publication du présent avis aux JORT.

Modalité de la libération des sommes d'argents en provenance de la souscription à l'augmentation du capital (pour la première et la deuxième partie):

Les fonds provenant de la libération des actions souscrites seront déposés à la banque ZITOUNA agence Sousse 14 Janvier ou directement au siège social de la société «SOPROMES-SA» sis à l'Avenue 14 janvier Hammam Sousse.

La possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai : oui.

2024S00411SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession d'un droit commercial

SOCIETE COMMERCIALE SOCOTOL

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 500 000 DT

Siège social : 14 Rue Utique - Sfax

Identifiant Unique : 334264 C

Numéro d'affiliation CNSS : 00127772-23

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés réunie le 26 février 2024 ayant décidé l'augmentation du capital, enregistré à la recette d'enregistrement des actes du Sfax le 12 Mars 2024, sous le n°24501459 selon quittance n°M001625, Mr Said TAKTAK a participé à cette augmentation en apportant le fonds de commerce attaché au local situé à la route de Tunis ceinture n°5 (kassas Chaabane) avenue Chedly Gallala avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront notifiées dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cette annonce au JORT au cabinet du Maître Sami Elleuch situé à l'immeuble Centre Marhaba avenue Tahar Sfar 3000 Sfax.

Le présent avis est paru au journal Assabeh du 19 Mars 2024.

2024X00387SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

Elitec Express

SARL au capital de 10.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 1074664 A

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 9 mai 2023, enregistré à la Recette des Finances de Denden à Tunis, le 23 février 2024, sous le n°24800853 quittance n°M016787, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 22 mars 2024, sous le n°202448283, il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat du gérant Monsieur Kays Elloumi pour une durée de trois ans, soit pour les exercices 2023, 2024 et 2025 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2026 qui statuera sur l'exercice 2025.

2024400718SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé par le Me Hayet Ben Salem et son

accesseur le 24/6/2021 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 02/8/2021 quittance n°M062028 Mme Saïda Bent Kilani Gassa veuve Houcine Bejaoui a donné à sa fille Salima Bent Houcine tout droit des usus fruits de sa part du titre foncier n°123390 Tunis du local sis au n°09 rue Hadrienne Carthage Birsa Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 27/3/2023.

2024T00306FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente du fonds de commerce signé le 13/3/2024 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 18/3/2024, quittance n°M022273, Enregistrement N°24201070, Mr. Fathi Naguati demeurant à l'avenue Habib Thameur, rue el Amal Nabeul, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en "vente Légumes et Fruits" sis au 165, avenue 02 Mars 1934 Nabeul à Mr. Mouhamed Gazal demeurant à Sbikha Kairouan.

Les éventuelles oppositions seront adressées au domicile élu par l'acquéreur sis au 165, Avenue 02 Mars 1934 Nabeul, dans un délai de 20 jours datés de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, L'extrait de ce contrat a été publié au journal «Essahafa» le 20/3/2024.

2024R00739FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, signé le 21/3/2024 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 22/3/2024 sous le n°24201675, reçu n°M037439, Mr Mohamed Elamri, CIN n°01811497 a vendu à Mr Habib Benhmid, CIN n°09751438; la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 10 Avenue de la République à Grombalia, consistant en l'exploitation d'un restaurant sous enseigne «Pizzeria La Mama», RNE n°1720268 S.

Les oppositions devront être déposées dans le délai de 20 jours à partir de cette publication entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat maître Hichem Gueddich domicile élu en son Etude sise à l'Avenue de La Paix Immeuble Ben Slimen à Grombalia.

Le présent avis a été publié au journal Achourouk le 27/3/2024.

2024R00742FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat rédigé par Maître Helmi Ben Slimene adresse Avenue Om Kalthoum Nabeul Avocat à la cour, signé le 5/3/2024 enregistré à la recette des finances Hammamet le 11/3/2024 quittance n° M042990 n° d'enregistrement 24201516, Société Gharbi Matériaux construction titulaire de l'identifiant unique 0824650LMD000 représentée par le gérant Mr Hmida Gharbi titulaire de la carte d'identité nationale n°01671302 délivrée le 16/10/2015, a vendu à la société Commerciale Hmida et Anis titulaire de l'identifiant unique n°1862227VMN000 siège à l'Avenue Mohamed Khames, Manaret Hammamet, la totalité du fonds de commerce exploité à l'Avenue Mohamed Khames, Manaret Hammamet, activité vente matériaux de construction en détail.

Pour consulter le contrat et faire opposition dans le délai légal, veuillez contacter l'acheteur Sté Commerciale Hmida et Anis l'adresse indiqué ci-dessus, pendant les horaires de travail publié aux journaux Sahafa et la Presse le 22/3/2024.

2024R00751FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 15/02/2024 et enregistré à la Recette des Finances de Menzel Temime le 11/3/2024 (MO24233); Mr Zied Abdallah demeurant à ML-Temime C.I.N 06435290 ; vend la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de fruits secs au local situé à rue Farhat Hached ML- Temime et ce à Maaouia El Sfaxi C.I.N n°09862505.

Toutes oppositions doivent être faites dans les délais légaux après la parution de la présente annonce au j.o.r.t.

2024R00752FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances de Rawed le 8/3/2024 N° d'enregistrement 24201377.

Mme Narjes ben Abed Aziz Etchni promet de vendre à Mme Marie Françoise Helen Michen le fonds de commerce exploité comme "café type 1" dans le local sis à résidence Omrane 13 cité ghazala Rawed.

Les oppositions ont lieu entre les mains de Marie Françoise Helen Michen demeurant au centre Emile rue bako Naser 2 Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien "Achourouk" le 17/3/2024.

2024R00756FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte SSP en date du 11/3/2024 enregistré à la recette des finances le 11/3/2024 sous n° 24200240, quittance n°M006092.

Mme Saida Saideni a vendu à Mme Noura Sahbeni la totalité du fonds de commerce sis à l'av Habib Bourguiba Sejnene avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Echourouk" le 13 mars 2024.

2024R00763FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé le 4/3/2024, enregistré à la recette des finances de Charguia Tunis le 15/3/2024 sous le n°M043317 reçu n°24202631, la société TEXACOM

SARL matricule fiscal n°0753733T, siège social rue 62101, n°9, division Al-Siddiq cité Ibn Khaldoun, Tunis, son gérant Mr Miloud HARHIRA a vendu à la société AVANT-GARDE SARL matricule fiscal 0874048A, siège social, Complexe Dorrat Al-Manar 3, Tunis, son gérant Mr Mohamed AlAsaad Al-Khamiri, la totalité du fonds de commerce constitué en un local sis à la rue de l'artisanat n°40 Charguia 2 Tunis l'exploitant dans l'exportation, la fourniture et le commerce de toutes marchandises et matériel avec ses éléments matériels et moraux.

Les objections sont acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse de l'acquéreur, AVANT-GARDE, sise au Complexe Dorrat Al-Manar 3, Tunis.

Un avis similaire a été inséré au journal Achourouk du 27/3/2024 page 24.

2024R00778FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente, signé par ses parties le 28 février 2024 et enregistré à la recette des finances d'Hammam - Sousse le 29 février 2024 sous le numéro 24201451 (quittance n°27502), Mme Sonia Elborji titulaire de la carte d'identité nationale n°03737513 et titulaire de la carte d'identité fiscale n° 833018/S a vendu à Mr Jamil Alhachicha tout le fonds de commerce situé à Hammam - Sousse, Rue al Mamoun, ce fonds de commerce se représente en un taxiphone.

Les oppositions probables doivent être formulées entre les mains de Mr Jamil Alhachicha, à la pharmacie Alhachicha située à l'avenue 14 janvier, rue touristique, Hammam Sousse, Sousse. Ces oppositions sont acceptées dans les délais de vingt jours (20 j) à partir de la parution de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien du 14/3/2024 et au journal Chourouk du 14/3/2024.

2024S00413FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 27/02/2024 signé le 29/02/2024 et enregistré à la recette des finances de Trocadéro à Sousse le 01/3/2024 sous le n°24200566, reçue n°M009590, monsieur Ala Ben Habib Changal demeurant à Cité Jemmel à Monastir, titulaire de la CIN n°06974180 délivrée le 16/11/2021, a vendu le fonds de commerce destinée à la vente des vêtements prêt à porter en détaille et tous types d'accessoires et des cadeaux, exploité au local situé Rue Hsan Ben Said, Khezama Ouest à Sousse avec tous ses éléments incorporels et sans matériels à Monsieur Haydar ben Mohamed Alriahi demeurant à Cité Hammam Sousse à Sousse, titulaire de la CIN n°12866627 délivrée le 10/6/2021.

Les oppositions doivent être adressées au Bureau de Maître Sana Isis Ben Kacem avocat à la Cour d'Appel, dont le bureau est situé à la Rue Victor Hugo - immeuble Zrouga 3ème étage, Bureau n°22, Trocadéro Sousse, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal "Alchourouk" n°11871 du 16/3/2024 et au journal "Le Quotidien" n°7067 du 16/3/2024.

2024S00414FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte rédigé en date du 23/02/2024 par Me Mohamed Mkhinini, avocat, ayant ses locaux à l'Av Maarouf Sousse, enregistré à la RF de cité Riadh Sousse en date du 6/3/2024 sous le n°24200677 Quittance n°M018768 Mr Nabil Ben Belgacem Hnazli, titulaire de la CIN n°05597335 et de l'IU n°1451294W, demeurant à cité Mandra Zaouiet Sousse a vendu à Mr Abdelrazak Ben Mohamed Naceur Hnazli, titulaire de la CIN n°06013146, demeurant à Oued Ghenim Bouhsina Sousse, la totalité du fonds de commerce consistant en la vente en détail des produits alimentaires exploité dans le local sis au RDC de l'immeuble «Nozha» sis à l'Av. Omar Ibn Abdelaziz Bouhsina Sousse.

Les oppositions se font dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT, et ce entre les mains de l'acheteur Mr Abdelrazak Ben Mohamed Naceur Hnazli, à l'adresse du fonds de commerce ; le local sis au RDC de l'immeuble «Nozha» sis à l'Av. Omar Ibn Abdelaziz Bouhsina Sousse. Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 19/3/2024.

2024S00415FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 28/02/2024 enregistré à la Recette des Finances Rue Abou Kacem Echebbi Sfax le 7/3/2024 sous n°24201003 reçu n°MO26682, Faiez Ben Hbib Chaabouni titulaire de la C.I.N n°08827531 a vendu à Mme Mariem Iben Ali titulaire de la C.I.N n°08882637 tout le Fonds de Commerce Vente des Gâteaux et Glaces sis à l'angle Rue de Paris et Rue Abou Kacem Echebbi Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans le délai légal à l'adresse du bureau du Maître Jammoussi Faouzi situé à l'Immeuble AL INTILAKA Esc B2 1er étage Sfax.

Dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Essabah le 13/3/2024.

2024X00396FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé signé le 11 Mars 2024 et enregistré à la recette des finances de Gremda - Sfax le 19 Mars 2024 sous le numéro 24201160.

Il ressort que Mr Mehdi Ben Ali s'appel Afif Zayeni titulaire de la CIN n°08191495 a vendu la totalité du fonds exploité dans le local sis à la route Gremda km 4 Avenue Monadhel Mohamed Jmal - Sfax avec tous ses composantes matérielles et immatérielles afin d'exercer l'activité de la vente de vêtements à la Sté ISMA COS.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT dans le local du fonds sis à la route Gremda km 4 Avenue Monadhel Mohamed Jmal - Sfax.

Le contrat de location du fonds de commerce a été annoncé dans le journal le Temps samedi le 23 Mars 2024.

2024X00398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, en date du 29/02/2024 enregistré à la recette des finances de Cité El Mahrajene - Tunis, le 14/3/2024 (quittance n°M017800, n° d'enregistrement 24201235, monsieur Abdelaziz Ben Lasouad, tunisien, CIN n°00149188, demeurant au 11 rue boukhara - Ennasr 1 - Ariana, a vendu à madame Hela Ben Ahmed Garbi, tunisienne, CIN n°05417603, demeurant au 7 Rue Saliha Mutuelle ville Tunis, la totalité du Fonds de Commerce avec tous ses éléments Corporels et incorporels, à usage de réparation des roues en caoutchouc, exploité au local n°3 avenue de Mutuelle-ville, d'une superficie totale de 25,50 m².

Toutes les oppositions doivent être adressées dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT, auprès de Maître Mohamed Derouiche Avocat à la cour CIN n°00601652 délivrée à Tunis le 7/01/1994, Identifiant Unique n°425565T, domicilié au 151 Avenue de la Liberté, 1002 - Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 21/3/2024.

2024400716FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par l'avocat Maître Fakhfakh Salah demeurant au 29 Avenue l'indépendance, Résidence Mariem Ariana Tunis, signé auprès de la municipalité de Manaret Hammamet le 29/02/2024 enregistré à la recette des finances de Bouficha le 19/3/2024 quittance n°M009335 sous n°24300265, société La Paix titulaire de l'identifiant unique n°0035743Y a loué à Sté MALLORKA FOOD, société en cours de constitution représentée par son gérant Mr Mrayeh Nabil titulaire de la CIN n° 08462491, la totalité d'un fonds de commerce exploité en Bar à Tapas sis à La Médina Yasmine Hammamet commençant le 01/02/2024 jusqu'au 30/9/2025, les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire dans les lieux de fonds de commerce dans un délai de vingt jours.

2024R00744FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 29/02/2024 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 01/3/2024 sous le n°24300621 quittance n°M013833, Mme HENDA OUERFELLI titulaire de la CIN n°00766602 donne en location à Mlle CHADHA OUERFELI, ayant le matricule fiscal n°1860844G, la totalité du fonds de commerce à usage de commerce de produits parapharmaceutiques, sis au 44 Avenue 2 Mars 1934 Ezzahra - Ben Arous. La location est consentie pour une durée de deux années renouvelables commerçant le 01/3/2024.

Cet avis a été publié aux journaux El Chourouq et le Quotidien du 16/3/2024.

2024R00745FCCC3

Société TOURISME Balnéaire et saharien

B182191996

Suivant acte sous seing privé daté du 29/5/2023 enregistré à Hammamet le 18/9/2023 sous le n° 23305041 la société Tourisme balnéaire et saharien M.F 42887 G/A/M a donné en location gérance à la société TUNISIE ARTISANAT M.F 1619760 C/A/M les deux fonds de commerce situés à l'hôtel YASMINE BEACH à Yasmine Hammamet, le 1er est d'une superficie de 1500m² et le 2éme d'une superficie de 50m² pour une durée de 3 années du 1/6/2023 au 31/5/2026 moyennent un loyer de 107.000,000 D.T pour toute la période intégralement payée.

Le présent avis est paru au journal Echourouk du 27/3/2024.

2024R00750FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p daté le 01 Mars 2024 et enregistré à la recette des finances de Kelibia le 14/3/2024 sous le n°24300741 quittance n°M023123, la société les abattoirs CHAHIA, représentant légal Jarmoud Nabil, identifiant unique 1490413B, a loué à Mme CHAHRAZED BELHEFI, CIN n°06398078 un fonds de commerce situé à cité Erriadh route Mammounia Kelibia ayant comme objet vente volailles et dérivées.

Cette location est conclue pour une durée de trois mois à compter du 01/3/2024 et finissant le 31/5/2024.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 23 Mars 2024.

2024R00753FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat signé le 01/10/2023 enregistré à la recette des finances Victor Hugo le 02/12/2023 sous le n°23305381 quittance n°M071698, la société «Espace Dar Sultan», Sarl inscrite au registre national des entreprises sous le n°0456141S et représentée par son gérant Mr Said Berrahal, a loué le fonds de commerce d'un local situé à l'Avenue 14 janvier Khezama-Est-Sousse, exploitée actuellement pour la vente de glace

sous le nom commercial «Delicatezza della Galleria», à la Société Donya Gelato, Sarl ayant matricule fiscal n°1859370B représentée par son gérant Mr Mohamed Marouane Berrahal, pour une durée de six ans débutant le 01/10/2023. Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce mentionné ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal la Presse le 14-3-2024.

2024S00389FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location en date du 29/02/2024 et enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 19/3/2024, quittance n°M030863, enregistrement n°24301764, Monsieur Salah Arfaoui titulaire de la CIN n°00101386 demeurant au 22 Avenue Khaireddine Pecha - Belvédère - Tunis a loué à Monsieur Lassaad Ben Hédi Ben Saad Jani, titulaire de la CIN n°06573495 et demeurant à Cité 10 Rue damas - Ariana, le fonds de commerce, sis au 22 Avenue Khaireddine Pecha - Belvédère - Tunis pour l'exercice de l'activité de fast-food.

Les oppositions seront reçues chez le locataire 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 26 Mars 2024 au journal le Quotidien.

2024400720FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : «Yahara » pour les sports à Menzel Bourguiba.

Siège de l'association : Salle Amilcar, rue du 15 octobre, à Menzel Bourguiba.

Le président : Mohamed Hassib Ben Ammar : (professeur d'école secondaire).

Le vice-président : Nouri Hedhli : (retraité d'une entreprise privée).

Le secrétaire général : Adel Ounissi : (professeur d'école secondaire).

Le trésorier : Naceur Ben Romdhane : (chef de service à la CNSS)

Objectifs : L'association a pour but de former et encadrer les jeunes, de les encourager, et de développer leurs capacités physiques et techniques et de les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux, elle s'engage également à participer aux diverses compétitions sportives sous la surveillance des universités sportives dont elle est inscrite.

Spécialités : Karaté - Kickboxing - boxe.

2024T00305APSF1

Constitution d'un G.D.A

Il a été constitué un groupement de développement dans le secteur agricole et de pêche :

1- Dénomination : Groupement de développement dans le secteur agricole et de pêche "PECHE COTIERE TRADITIONNELLE A BIZERTE".

2- Activités : Services Agricoles

3- Siège : Port de Pêche Jarzouna - Bizerte 7021.

4- P.C.A : Ichi Elmehdi

5- Trésorier : Rawafi Bachir

6- Membre : Haboubi Elassed.

2024R00765APSF1

Avis

Par procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 15 octobre 2023 et par décision de la municipalité de Manouba en date du 27 Mars 2024 :

Il a été constitué le syndic des copropriétaires de la résidence Essalem Palace à Manouba et ont été nommés :

Mohcen Babay : Président

Fathi Bejaoui : Trésorier

Issam Fridhi : Secrétaire Général

Taoufik Ben Kacem : Trésorier Adjoint

Ali Ben Amor : Coordinateur Général.

2024R00815APSF1

Homologation de résolutions

Homologation de résolutions

Assemblée générale syndicat

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires du 24 février 2024 tenu au siège du syndicat au bureau du syndic de la résidence OMRANE 1 route de Bizerte cité El Ghazela, enregistré à la Recette des Finances Raoued, le 13 Mars 2024 quittance n°M038311, n°24701429, ont été adoptées les résolutions suivantes :

- Approbation du rapport d'activité et du rapport financier à l'unanimité.

Il a été élu à l'unanimité le nouveau bureau du syndic

M. Mohamed Helmi Mouelhi : Président

M. Fayçal Chaaba : Trésorier

M. Abichou Azgal : Membre

Mme. Sana Mahfoudh

Toutes ces décisions ont été adoptées par la majorité des propriétaires présents.

2024R00766APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Etude Maître Mahmoud Zarrouki

Huissier De Justice

11 Rue Habib Jerbi Ariana

Tél : 71.700.340

Fax : 70.730.663

Demandeur : Société ALLIANCE AUTOS SERVICES (2AS).

Domicile : Z.I Charguia 01 Tunis.

Débiteur : société idéale de l'équipement et maintenance des automobiles (IU 1594212 S).

Domicile : 110 Avenue 18 Janvier Sidi Hsine Sijoumi Tunis.

Fond de commerce : équipement et maintenance automobile sis 110 avenue 18 janvier sidi hsine sijoumi Tunis.

Mise à prix du fonds de commerce : cent trois mille neuf cent vingt dinars deux cent cinquante millimes (103.920.250d).

Date de vente : le Jeudi 25/4/2024 à 11 h du matin sis au 110 avenue 18 Janvier Sidi Hsine Sijoumi Tunis.

Pour tout renseignement contacter Maître Mahmoud Zarrouki 11 Rue Habib Jerbi Ariana 2080 (Tél : 71700340).

2024T00307VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Nizar Belhouene

Avocat auprès de la cour de cassation

Rue De La Révolution Menzel Temim

1/ Poursuivant : Mr Ben Abdallah Houssin, domicilié à Aben Elhawaria Gouvernorat de Nabeul.

2/ Partie saisie : Hassen Ben Abdelkader Ben Taleb.

Domicile à Rue Mohamed Badra n°09 Elhawaria Gouvernorat de Nabeul Menzel.

3/ Avocat poursuivant : Maître Nizar Belhouene, Avocat auprès de la cour de cassation, Rue de La Révolution Menzel Temim

1) Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble hay echabeb Elhawaria objet du procès-verbal de saisie exécution n°6892 7730 7397 7494.

2) Mise à prix : cent soixante dix mille neuf cent cinquante dinars 170950000

3) Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi (29/4/2024) à la salle des criées au tribunal de première instance de Nabeul à partir de neuf heures (9 h) du matin.

4) Visite de l'immeuble mis en vente : Tous les jours, pendant les heures du travail.

Observation :

1) Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le Gouverneur de Nabeul,

2) Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Grombalia

3) Chaque enchérisseur doit se faire représenter par un avocat.

4) Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant, Maître Nizar Belhouene, pendant les jours et heures ouvrables.

2024R00749VEPA1

Vente par adjudication publique

Après la réduction de la mise à prix initiale

Le 02/5/2024 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Sousse.

La partie poursuivante :

Faouzi Ben Saleh Ben Younes El Kbir, Transit, CIN n°2977993, demeurant à Sousse Rue 124 N°01.

Les débiteurs :

1) Hassen Ben Saleh Ben Younes El Kbir, Technicien en électrique, CIN n°02933991- 2) Hbiba Bent Saleh Ben Younes El Kbir, femme au foyer, CIN n°2915150 - 3) Abderahmen Ben Saleh Ben Younes El Kbir, Avocat, CIN n°02817735 - 4) Salwa Bent Saleh Ben Younes El Kbir, femme au foyer, CIN n° 04087730- 5) Radhia Bent Saleh Ben Younes El Kbir, femme au foyer, CIN n° 04129839, demeurant à Sousse Rue 14 De Sanaa Homet Etorki.

L'avocat poursuivant : Maître Abdalah Omrane, avocat à la cour de cassation, 14 avenue de la République - Sousse - (Matricule fiscal : F1444490).

L'immeuble mis en vente : une villa qui se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage objet du titre n° 219 Sousse parcelle n°1 située près de l'ancien abattoir de Sousse (cité turki) dont la frontière de l'est un lot de terrain appartenant à la municipalité qui le sépare de la rue d'après le plan de l'affaire n°14590 / du sud une propriété d'autrui de l'ouest rue de sanaa / du nord une propriété d'autrui, la superficie couverte est égale à 223 m², le rez-de-chaussée se compose d'un couloir et d'un hall et un salon et à coté 3 chambres à coucher et d'un deuxième couloir où se trouvent une chambre à coucher, une salle de bain, une cuisine, une toilette et une véranda couverte il y a aussi des extensions derrière à savoir une chambre, une toilette et une cuisine très ancienne que son toit va s'effondrer et se trouvent aussi un bassin et un garage qui s'ouvre sur la rue, les murs extérieurs sont construits en briques, la superficie couverte est égale à 44 m² et la superficie du terrain est égale à 483 m².

Mise à prix : (339 570 DT) après la réduction de 40% ajouter (2946d657) les frais indiqués.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Sousse.

2024S00399VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître YOUSSEF LAHMAR

Avocat

Il sera procédé le jeudi 02/5/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies

immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque Internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : Monsieur Mohamed Néjib Boumiza; demeurant 15 rue El Hachalfa Sousse (en sa qualité d'emprunteur).

Tiers détenteur, propriétaire du titre mis en vente :

Monsieur Rabia ben Mokhtar ben Saleh ben Kahla, demeurant cité olympique wed ghnim -bohsina - sousse.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 69752 Sousse relatif à la propriété nommée "khzema" composé de la parcelle 34, d'une superficie de 381 m², situé à Sousse, gouvernorat Sousse. Il s'agit selon l'expertise d'une construction située à rue Ibn Moslem, khzema Est Sousse, limitée au Nord par une maisonnette, au Sud par la rue Ibn Moslem, à l'Est par la maison d'un certain Kamel, à l'Ouest par l'immeuble mssaai, et composée :

1- D'une cave, accessible à partir de la villa du rez-de-chaussée, aménagée comme unité d'habitation d'une superficie de 107 m² comportant un réservoir d'huile.

2- D'une villa haut standing, au rez-de-chaussée, d'une superficie de 220 m², composée de 3 chambres spacieuses, d'une grande cuisine d'un séjour et d'une salle de bain.

3- D'une unité au sud du bien immobilier, d'une superficie de 35 m², composée d'un garage, d'une cuisine et d'une salle de bain.

4- De deux étages, qui se composent chacun de deux appartements. Chaque appartement d'une superficie de 100 m² composé de 2 chambres, un séjour, une cuisine et une salle de bain.

5- Une unité au-dessus du 2ème étage composée d'un séjour, une chambre, une cuisine et une salle de bain.

Mise à prix :

Un million quatre cent vingt trois mille cent dinars (10 423.100, 000 DT).

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix Indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S00406VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Fadhlaoui Donia

Avocate

128 rue Bechir Sfar Mahdia

Tél : 98409658

Matricule fiscal : PA1076956T

Poursuivant : Mohamed Ben Mohamed Tarchoun, ouvrier demeurant à Rejiche Mahdia.

Partie saisie : Ben Mohamed El Ghord Tawfik, C.I.N n°3846846, comme étant représentant de bureau tunisien des études sise au 24 Rejiche, Mahdia, son domicile élu est au bureau de son avocat maître Diwani Maher sise à Rue Ibn El Jazar immeuble Dar El Hamd Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Fadhlaoui Donia, 128 rue Bechir Sfar Mahdia M.F PA1076956T

Immeuble à vendre : Les parts communes de la partie saisie faisant partie de l'héritage de monsieur Mouhamed El Ghord et Madame Sakbi Amna, les parties saisies sont constituées de 3 locaux commerciaux loués aux tiers avec une chambre d'escaliers, des colonnes en bétons sont déjà construit sur le toit de ces parties saisies en vue de construction d'un autre étage ultérieurement. Ces parties saisies se situent à côté de l'avenue Habib Bourguiba Rejiche, Mahdia ayant pour limite, du Nord, le reste de l'héritage, du sud, avenue Habib Bourguiba, de l'est la propriété du tiers et de l'ouest le reste de l'héritage.

- Le 1er local : est loué à l'opticienne Sadika Tarchoun nommé : - optique les jasmins-

- Le 2ème local est loué à monsieur Mohamed Karker exploité en la vente des vêtements des femmes voilées, nommé -El hijab.

- Le 3ème local : chambre d'escalier.

- Le 4ème local : est un café loué à monsieur Ali Jerbi nommé salon de thé Mood.

Mise à prix : le prix total de la totalité de l'immeuble est 290.900.000 dinars et le prix des parts saisies est 96.967.000 dinars.

Date et lieu de vente : l'audience de la vente sera lundi 29 avril 2024 à Neuf heures du matin et suivant à l'audience des saisies du tribunal de 1ère instance de Mahdia par maître Fadhlaoui Donia.

NB : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours de 8 h du matin à 17 h.

Pour ceux qui veulent participer à l'enchère, peuvent consulter le cahier des charges déposé au tribunal de 1ère instance de Mahdia ou auprès de bureau de l'avocate poursuivante Fadhloui Donia sise au 128 rue Bechir Sfar Mahdia.

Sachant que la participation à l'enchère ne peut pas être faite que par un avocat et après consignation de 1/3 de la mise à prix ou par un chèque certifié.

Les étrangers doivent être muni d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2024S00412VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Poursuivant : Banque Zitouna, société anonyme, enregistré au registre national des entreprises sous le n°1120822 H, ayant son siège social à 2 avenue Qualité de Vie, 2015 Le Kram Tunis.

Débiteur saisi : 1/ Société Tejra Trading, société à responsabilité limitée, immatriculé au registre de commerce sous le n°B15786520 14, demeurant à route Zermdin Km 10, Menzel Hayet, Monastir.

2/ Société de Développement Agricole, caution hypothécaire, société à responsabilité limitée, enregistrée au registre de commerce sous le n°B15139112014, demeurant à route Zermdin km 10, Menzel Hayet, Zermdin, Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°80018 Sfax dénommé «Mohamed Slim» qui est la propriété de la société de développement agricole sis à la route de Gabès km 10 Tina à gauche vers Mahres Sfax. C'est un terrain agricole de forme rectangulaire clôturé avec des murs sur les 4 cotés. Son interface est de 43 mètres, sa superficie sur le certificat de propriété est de 6296 m² alors que par l'expert elle est de 6179,50 m². Elle a une double entrée du sud et de l'ouest, elle est de 43.17 m de l'est vers l'ouest sur la route de Gabès, une cassure de 10.95 m puis vers le nord avec la rue de 116.50m, puis vers l'est de 49.50m, une cassure de 8.50 m jusqu'au fond de 117.25m. du coté de l'est et sous sol se trouve trois canaux d'évacuation des eaux de pluie et de l'ouest se trouve une petite maison du gardien de 45m², l'immeuble était vide et non utilisé et il parait qu'elle était le siège d'une société de matériaux de construction.

Du nord Chaeben, de l'est la propriété de Kallel, du sud route de Gabès et de l'ouest une rue d'où l'entrée.

Mise à prix après déduction de 40% : Six cent trois mille et cent cinquante dinars (603.150,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au n°4 rue Ahmad Aloulou prés de CNSS Sfax, le Mercredi 24 Avril 2024 (24/4/2024) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2024X00394VEPA1

Vente aux enchères publiques

(Saisie immobilière) après réduction du prix de vente de 40%

Etude Maître Anissa Tabai

Avocate auprès de la cour de cassation

15 Rue Abedlaziz Mastouri Menzah 9 A Tunis

Tél / Fax : (216) 24240444

E-mail : maître.anissa.tb@gmail.com

Poursuivant : Société DAHMANI TRANSIT, SARL num IU 0046259A représentée par son gérant Abedlemlak Dahmani, son siège social sis au num 67 rue Om Kalethoum 1001 beb bhar qui ont élu domicile au cabinet de Maître Anissa Tabai Avocat auprès de la cour de cassation sis au n°15 Rue Abedlaziz Mastouri Menzah 9 A Tunis Matricule Fiscal 811993/P.

L'avocat poursuivant : Maître Anissa Tabai Avocat auprès de la cour de cassation sis au n°15 Rue Abedlaziz Mastouri Menzah 9 A Tunis, Matricule Fiscal 811993/P, téléphone 24240444.

Partie saisie : Monsieur Bayrem Ben Hamida Gérant de la société Biomedical, demeurant au n°46 Avenue 7 novembre cité Essallem Boumehel Ben Arous et au n°35 avenue de l'indépendance Boumhel El Bassatine.

L'immeuble à vendre : D'après le rapport d'expertise effectuée par l'expert judiciaire Monsieur OTHMEN ELMEHRI en exécution de quatre ordonnances sur requête, numéro 23429 émanant du Tribunal de première instance de Ben Arous à la date du 16/3/2018, numéro 54147 émanant du Tribunal de première instance de Ben Arous à la date du 10/10/2019, numéro 75896 émanant du Tribunal de première instance de Ben Arous à la date du 16/6/2021, numéro 91291 émanant du Tribunal de première instance de Ben Arous à la date du 7/4/2023, toutes les 156 parts indivises / 115,5 mètres carrés dans la propriété objet du titre foncier numéro 67043 Ben Arous dénommé El Meftah divisé en 566 parts et dont la superficie totale est de 329 mètres carrés, sis au 46 Avenue de la liberté cité Essalem Boumhel est construit une villa constituée d'un rez-de-chaussée et deux étages dont la superficie du premier et d'environ 120 mètres carrés.

Les charges imputées sur les parts à vendre :

- Une hypothèque volontaire concernant la totalité des parts indivises pour un montant de 90.000d 000 à part les intérêts et les frais au bénéficie de la QNB, inscrite sur le titre foncier 67043 Ben Arous à la date du 22/02/2023 (dépôt à Ben Arous, Volume 13/3 numéro 585).

- Une hypothèque volontaire concernant la totalité des parts indivises pour un montant de 50.000d 000 à part les intérêts et les frais au bénéficie de la QNB, inscrite

sur le titre foncier 67043 Ben Arous à la date du 11/8/2015 (dépôt à Ben Arous, Volume 15/3 numéro 2891).

- Une hypothèque volontaire concernant la totalité des parts indivises pour un montant de 370 195 d.204 à part les intérêts et les frais au bénéficie de la QNB, inscrite sur le titre foncier 67043 Ben Arous à la date du 18/10/2016 (dépôt à Ben Arous, Volume 16/1 numéro 4896).

Mise en demeure tenant lieu de saisie foncière, inscrite auprès de la Direction de la Propriété Foncière de Ben Arous à la date du 4/12/2023 (Volume 2023/2 numéro 5479) à la demande Société DAHMANI TRANSIT, SARL num IU 0046259A représentée par son gérant Abedlemlak DAHMANI, son siège social sis au num 67 rue Om Kalthoum 1001 beb bhar qui ont élu domicile au cabinet de Maître Anissa TABAI Avocat auprès de la cour de cassation sis au n°15 Rue Abedlaziz Mastouri Menzah 9 A Tunis Matricule Fiscal 811993/P.

Mise à prix : Elle est fixée pour les 156 parts indivises saisies de la propriété objet du titre foncier numéro 67043 Ben Arous à cent soixante-dix mille quatre cent trente-trois dinars quarante-huit millimes 170433d048, après réduction du prix de vente de 40%, majorée des honoraires et frais légaux.

Date de la vente : Le jeudi 2 mai 2024 à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous et ce à partir de 9h du matin.

Observations :

- Possibilité de visiter les lieux tous les jours selon l'horaire administratif.

- Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de première instance de Ben Arous ou l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour les non-Tunisiens une autorisation de Monsieur le gouverneur est requise pour participer aux enchères.

Observations :

- Possibilité de visiter les lieux tous les jours selon l'horaire administratif.

- Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de première instance de Ben Arous ou l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour les non-Tunisiens une autorisation de Monsieur le gouverneur est requise pour participer aux enchères.

2024400717VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordre sur requête n°9622 en date du 02/01/2024 émanant de Mr le président du TPI de Monastir Lotfi Grouz a été nommé en tant que liquidateur de la succession du feu Saber Bhouri en vue de la déterminé et préciser sa valeur globale et les parts indivises des héritiers, ainsi le gérer et établir un projet de partage à l'amiable.

Les créanciers éventuels sont invités à inscrire leurs créances et présenter tous les documents justificatifs à leur bureau sis à l'adresse suivante : avenue Hsouna el Ayachi immeuble ben Ahmed 4000 Sousse dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis au J.O.R.T. Tél : 98 404 706.

2024S00416VEPA2

Ouverture de la procédure de distribution

En vertu de la décision du juge commissaire auprès du tribunal de première instance de Tunis dans le cadre de l'affaire n°2090 il a été décidé d'ouvrir la procédure de distribution du montant de 2.190.000.000d consigné à la recette des finances avenue beb bnet selon quittance n°M040171 le 21/9/2023 objet de vente de l'immeuble objet de titre foncier n°38960 Tunis revenant à Walid Loukil et conformément à la requête de distribution soumise par maître Jegham Souhail au profit de bh Bank. Ainsi et en application des articles 467 et 468 du c.p.c.c tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit dans les trente jours de la publication au JORT ou de la réception de la lettre recommandée à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les cause de préférence de la créance s'il y a lieu.

2024400715VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Assemblée générale ordinaire annuelle à la clôture de l'exercice 2023

De la société LA LYRE IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital de 36 287 370 Dinars Tunisiens

Siège social : Angle Avenue de Japon et rue Mohamed Badra Montplaisir 1073 Tunis

MF : 1723360A/AM000

Identifiant Unique : 1723360A

Le Conseil d'Administration réuni le lundi 25 mars 2024 à 9 heures a

l'honneur de convoquer Les Actionnaires de la Société la LYRE IMMOBILIERE ainsi que son commissaire aux comptes le cabinet ECC-MAZARS en Assemblée Générale ordinaire le mercredi 17 avril 2024 à 10 heures au siège social de la société sis à l'Angle Avenue de Japon et rue Mohamed Badra Montplaisir 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2023,

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 et approbation des états financiers dudit exercice;

4. Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;

6. Quitus aux Administrateurs;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8. Renouvellement des mandats des Administrateurs et nomination d'un nouvel Administrateur;

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2024T00309SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

UIB Finance

S.A au capital de 1.094.400 dinars

Intermédiaire en Bourse - Agrément N° 37-96 du 14 Novembre 1995

Siège social : Rue du Lac Toba, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Tél : 71.219.116

Fax : 71.219.478

RNE : 0539074H

Messieurs les actionnaires de UIB Finance sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 29 avril 2024 à 15h, au siège de l'Union Internationale de Banques, Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

4. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Quitus aux Administrateurs ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

7. Renouvellement du mandat d'un administrateur;

8. Fixation du montant des jetons de présence;

9. Pouvoirs.

2024R00746SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Internationale Obligataire - Sicav - Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001

Portant promulgation du code des organismes de placement collectif parue au JORT n°59 du 24 juillet 2001

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

RNE : 0632976Q

Messieurs, les Actionnaires d'Internationale Obligataire - Sicav - sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le lundi 29 avril 2024 à 14 heures dans les locaux de l'Union Internationale de Banques, Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

4. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

5. Quitus aux Administrateurs ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence;

8. Pouvoirs.

2024R00747SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La SICAV BH-OBLIGATAIRE porte à la connaissance de ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mercredi 15 mai 2024 à 11h au siège social de BH BANK sis 18 avenue Mohamed V, 1003 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

- Fixation des jetons de présence ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Pouvoirs pour formalités.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

2024R00760SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La SICAV BH-CAPITALISATION porte à la connaissance de ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mercredi 15 mai 2024 à 10h00 au siège social de BH BANK sis 18 avenue Mohamed V, 1003 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

- Fixation des jetons de présence ;

- Ratification de la cooptation d'un administrateur

- Quitus aux administrateurs ;

- Pouvoirs pour formalités.

NB : Les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

2024R00762SANB3

Convocation

Société TUNIFERT

Société anonyme

Au capital de 2 245 460,000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009

EL Ouardia Tunis

IU : 0491307/X

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire le lundi 29 avril 2024 à 10 h au siège social à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité et du commissaire aux comptes de l'exercice 2023 ;

2. Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2023 ;

3. Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivants du code des Sociétés commerciales;

4. Quitus aux Administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

6. Nomination de nouveaux administrateurs;

7. Fixation du montant des jetons de présence;

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2024R00767SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BRICORAMA TUNISIE

Société anonyme en liquidation

IU : N°999538D

Immeuble AL KARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac Tunis 1053

Le Liquidateur de Bricorama Tunisie invite les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévu pour le jeudi 25 avril 2024 à 10 heures, au siège social sis IU n°999538D Immeuble AL KARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen et approbation des rapports de gestion de 2016, 2017 et 2018.

3. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers 2016, 2017 et 2018.

4. Approbation des Etats financiers des exercices 2016, 2017 et 2018.

5. Affectation des résultats des exercices 2016, 2017 et 2018.

6. Quitus au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

8. Examen et approbation du rapport d'avancement des travaux de liquidation de la société.

9. Pouvoirs.

2024R00769SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES

ET DE REASSURANCES «COMAR»

S.A. au capital de 75 000 000 D

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.F : 0000301L/A/M/000

RNE : 0000301L

CNSS N° : 00041852-45

Messieurs les Actionnaires de la COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 avril 2024 à 17h30 au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2023 ;

3. Quitus aux administrateurs ;

4. Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31/12/2023 ;

5. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Déclarations des fonctions occupées par les dirigeants (articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales) ;

7. Nomination d'Administrateurs;

8. Nomination d'un Co-commissaire aux comptes;

9. Transfert de réserves;

10. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

11. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2024 ;

12. Fixation de la rémunération du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2024 ;

13. Fixation de la rémunération du Comité des Risques pour l'exercice 2024 ;

14. Pouvoirs pour formalités.

2024R00770SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

UNION DE FACTORING «UNIFACTOR»

SA au capital 15.000.000 D

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis

RNE : 0510246K

Messieurs les actionnaires de la Société Union de Factoring "UNIFACTOR" sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 30 avril 2024 à 10 Heures au siège de la Société sis à Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis (6ème Etage) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

3. Lecture et approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 et suivants du CSC et de l'article 62 et suivants de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

6. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit et du Comité de Risques au titre de l'exercice 2023

7. Affectation de résultats.

8. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société et ce durant le délai légal.

2024R00772SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Filtres «MISFAT»

Société anonyme

Au capital de 37.665.650 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jedeida - 1124

Identifiant Unique et Matricule Fiscal : 0554190A

CNSS : 63.057/07

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Filtres -MISFAT-, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de leur société, qui se tiendra le Mardi 7 Mai 2024 à 14h30, à L'Hôtel le Concorde les Berges du lac, et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

5- Examen et approbation des conventions réglementées prévues par l'art 200 et 475 CSC intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

6- Quitus aux membres du conseil d'administration.

7- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

8- Renouvellement de mandat des administrateurs.

9- Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.

10- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

11- Lecture et approbation du rapport de gestion consolidé établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

12- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

13- Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

14- Pouvoirs pour formalités.

2024R00774SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne des Filtres «MISFAT»

Société anonyme

Au capital de 37.665.650 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jedeida - 1124

Identifiant Unique et Matricule Fiscal : 0554190A

CNSS : 63.057/07

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Filtres -MISFAT-, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de leur société, qui se tiendra le mardi 7 mai 2024 à 16h, à l'Hôtel le Concorde les Berges du Lac, et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social par l'incorporation du compte spécial d'investissement, en application de l'art 3 de la loi Num 2016-71 et modifications corrélatives des statuts.

2- Pouvoirs pour formalités.

2024R00775SANB3

Réunion de l'assemblée générale ordinaire ex 2023

BANQUE TUNISO KOWEITIENNE

SA au capital de 200.000.000 dinars

Siège social : 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Identifiant unique : 0012357 S

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi 29 avril 2024 à 10 heures, au siège social de la BTK, 10 bis avenue Mohamed V - 1001- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité individuel et consolidé de la BTK au titre de l'exercice 2023 ;

2. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;

3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 62 de la loi 20016-48 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales et approbation qui y sont mentionnés;

4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023;

5. Affectation du résultat au titre de l'exercice 2023 ;

6. Quitus de gestion aux administrateurs;

7. Jetons de présence des administrateurs 2024;

8. Ratification de la cooptation d'administrateurs;

9. Nomination des commissaires aux comptes;

10. Pouvoirs pour formalités.

2024R00777SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARABIA SICAV

SICAV MIXTE

Société d'investissement à capital variable

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 17/03/1994

Visa BVMT n° 94/133 du 29/07/1994

JORT n° 62 du 21/06/1994

Identifiant unique au registre National des Entreprises : 0492837Z

Siège social : Carré de l'or - Résidence AlKarama - les jardins du Lac II - Les Berges du Lac II- 1053 - Tunis

Arabia Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le vendredi 26 avril 2024 à 10H dans les locaux de l'AFC, au - Carré de l'or - Résidence EL Karama- les jardins du Lac II - Les Berges du Lac II - 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2023,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2023,

- Quitus aux Administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2023,

- Allocation des Jetons de Présence au titre de l'exercice 2023,

- Renouvellement ou nomination des administrateurs.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Carré de l'or – Résidence Al Karama - Jardins du lac 2- les Berges du Lac II -1053 Tunis, durant le délai légal.

2024R00779SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SANADETT SICAV

SICAV OBLIGATAIRE

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 01/08/1996

Visa CMF n° 00/392 du 24/10/2000

JORT n° 94 du 22/08/2000

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0514190D

Siège social : Carré de l'or – Résidence Al Karama -les jardins du lac- II- les berges du Lac II - 1053- Tunis

Sanadett Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 26 avril 2024 à 10H30 au Carré de l'or - Résidence Al Karama - Les jardins du Lac II -les Berges du Lac II -1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2023,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2023,

- Quitus aux Administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2023,

- Allocation des Jetons de Présence au titre de l'exercice 2023,

- Renouvellement ou nomination des administrateurs,

- Renouvellement ou nomination du Commissaire aux comptes.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Carré de l'or- Résidence Al Karama- Les jardins du Lac II - les Berges du Lac II -1053 Tunis, durant le délai légal.

2024R00781SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LEDISON INDUSTRY S.A

Société anonyme

Au capital de 1.320.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Elfahs Zaghouan Tunisie

Identifiant unique : 1757060Z

Les actionnaires de la société LEDISON INDUSTRY S.A. sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 18/4/2024 à 11 h au siège de la société BH EQUITY sis au 67 Rue Alain Savary Cité Jardins II Bloc B 3ème étage 1002 - Tunis, Belvédère afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire,

2. Lecture et Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022;

5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2022;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion afférente à l'exercice 2022 ;

7. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2022 ;

8. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publication légale.

2024R00786SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2024

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 178.500.000 dinars

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Registre national des entreprises sous l'identifiant unique 0000110F

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 26 avril 2024 à 10h au siège social de la banque, sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis.

Ordre du jour

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée pour l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2023 ;

- Approbation des rapports du Conseil d'Administration, des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2023, des conventions réglementées telles que régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2023 et distribution de dividendes ;

- Transfert de Réserves ;

- Désignation de deux membres indépendants au Conseil d'Administration ;

- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités issus du Conseil ;

- Informations sur les fonctions occupées par les membres du Conseil d'Administration ;

- Pouvoirs en vue des formalités ;

Information sur la réalisation de projets nationaux ;

- Information sur le franchissement du seuil.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 23 avril 2024, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la banque (Communication & Veille Financières).

2024R00810SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SALWA HOTEL S.A

S.Social : Z.T Borj Cedria

RC : N°B146022001

MF : 2971 E

CNSS : N°57468-44

Les actionnaires dans le capital de la société «SALWA HOTEL» sont invités, conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts, à titre exceptionnel, à une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 22/4/2024 à 9h au siège social de la société à Borj Cedria et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la décision du Conseil d'administration portant agrément d'un nouvel actionnaire.

2/ Approbation d'une convention de cession d'action et de droits de souscription à l'augmentation du capital.

3/ Proposition de l'augmentation du capital en numéraires et fixation des conditions de la souscription.

4/ Pouvoirs.

Les documents de l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au bureau du Président du Conseil pour consultation.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour conformément aux dispositions de l'article 32 des statuts.

2024X00397SANB3

Convocation des actionnaires pour l'assemblée générale Exceptionnelle

Société Cliniques Les Jasmins

Société anonyme

Capital : 7002 000

Identifiant Unique : 0001743P

Siège social : Centre Urbain Nord Lotissement - E18- Tunis

Le mandataire de justice Aifa Badreddine informe tous les actionnaires de la société cliniques les jasmins :

Qu'en exécution de jugement en réfère numéro 6769/67921 annoncé par le tribunal de première instance de Tunis en date du 9/01/2024, tous les actionnaires de la société cliniques les jasmins sont invités pour assister à l'assemblée générale exceptionnelle qui aura lieu le 25 avril 2024 à dix heures au clinique les jasmins sis au centre urbain nord lotissement -E18- Tunis pour discuter et délibérer de l'ordre du jour de l'assemblée générale exceptionnelle suivant :

- Validation des formalités relatives à la convocation de l'assemblée générale exceptionnelle

- Délibérer du sujet relatif aux membres du conseil d'administration.

Ceci dit, en application du jugement sus-indiqué les obligations relatives à l'article 280 c.s.c n'ont pas lieu à y être.

Remarque : si quorum n'est pas atteint le jour de l'assemblée, il ne sera pas possible de tenir la dite assemblée, il sera reporté pour une date ultérieure et après la consultation du tribunal.

2024400721SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAR AMEN

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

Au capital de 2.500.000 de dinars

Siège social : Chez Amen Bank Avenue Mohamed V - Tunis

RNE : 0645357 L

RC : B168021999

Messieurs les actionnaires de la société SICAR AMEN sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 avril 2024 à 11h à la société DAR ZARROUK à Sidi Bou Saïd et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

2) Lecture du rapport Général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2023 et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 ;

3) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2023 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Quitus aux administrateurs ;

5) Affectation du résultat relatif à l'exercice 2023 ;

Conformément aux articles 29-36 et 39 des statuts de la société SICAR AMEN, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires possédant dix actions ou plus, toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2024400723SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MPC PROKIM INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 18.300.000 dinars

Siège social : Z.I. Mghira, Rue de Mhamdia, BP175, 2082, Fouchana-Ben Arous

Identifiant unique : 0345844C

Affiliation CNSS : 83974-69

Messieurs les actionnaires de la société MPC PROKIM INDUSTRIE, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 30 Avril 2024 à 9H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et sur les opérations sociales concernant l'exercice 2023

2. Rapports des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice

3. Approbation, s'il y a lieu de ces rapports et des états financiers de l'exercice 2023

4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration

5. Affectation du résultat

6. Approbation de la cooptation d'un administrateur

7. Renouvellement du mandat d'un administrateur

8. Questions diverses.

2024400724SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MAJESTIC HOTELS

S.A au capital : 3.300.000 DT

Siège social : 36 Avenue de Paris - 1000 Tunis

RNE : 0000970V

MF : 000970V/A/M000

les actionnaires de la société Majestic Hotels S.A sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 16 Avril 2024 à douze heures (12h00), au siège social de la société, 36 Avenue de Paris - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

3) Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

4) Approbation, s'il y a lieu, des conventions règlementées visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2023.

7) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs pour l'exercice 2024.

8) Information concernant les déclarations des fonctions en application des dispositions de l'article 192, 209 et suivant du Code des Sociétés Commerciales.

9) Pouvoirs pour les formalités.

2024400725SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Dar Zarrouk S.A

Au capital : 1.250.000 DT

Siège social : Rue Larbi Zarrouk - 2026 - Sidi Bou Said

RNE : 0005875T

MF : 005875T/A/M/000

Les actionnaires de la société Dar Zarrouk S.A sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 22 Avril 2024 à quatorze heures trente minutes (14h30), au siège social de la société, Rue Larbi Zarrouk - 2026 - Sidi Bou Said, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

3) Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

4) Approbation, s'il y a lieu, des conventions règlementées visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2023.

7) Nomination du commissaire aux comptes.

8) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs pour l'exercice 2024.

9) Information concernant les déclarations des fonctions en application des dispositions de l'article 192, 209 et suivant du Code des Sociétés Commerciales.

10) Pouvoirs pour les formalités.

2024400728SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"CARTE VIE" - S.A

Siège social : Immeuble CARTE lot BC4 entrée B Centre Urbain Nord 1082 Tunis

I.U : 1180567V

Code TVA : 1180567VPM000

Le conseil d'administration tenu le 26/3/2024 convoque les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire le 25 Avril 2024 à 10 H au siège social de la société; Immeuble CARTE lot BC4 Entrée B Centre Urbain Nord 1082, Tunis, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers et du rapport du conseil sur la gestion de la société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2023 ;

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

3- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Fixation des jetons de présences;

6- Nomination des administrateurs;

7- Pouvoirs.

2024400731SANB3

DIVERS

Avis au public

Société des travaux d'entreprises du Sud - SRL

Avenue Abdelaziz Thaalbi, Ouedhref 6052 Gabès

MF : N°0003671Z/A/M/000

CNSS N°00048656-59

Registre du commerce : B1109561996

Redressement judiciaire n°1422

Suite à la publication Parue au Journal officiel de la République Tunisienne n°30 et aux journaux quotidiens en date du 8 Mars 2024 les intéressés sont informés de l'ouverture des délais d'acceptation des offres relatives à la vente du terrain propriété de la société STES Objet de règlement Judiciaire.

Les intéressés par le présent appel d'offre sont Tenus de retirer le cahier des charges «sans paiement» auprès du secrétaire de L'unité règlement judiciaire au tribunal de première instance de Gabès.

- Au siège de la société sis à l'Avenue Abedlaziz Thalbi Ouedref

- Au bureau de l'administrateur Judiciaire sis à la rue d'Ariana Bouchama.

Tél : 98420759

2024R00738DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Makram Ben Habib Al Kahli titulaire de la CIN n°06312881 du 9/8/2023 déclare la perte du titre de propriété pour le titre foncier n°558492 Nabeul. Suivant une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de bir chalouf sous n°208 le 18/3/2024.

2024R00748DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Chokri, Chahrazed, Chadia et Hanen fils de Abdelkarim Ben Braiek Benbechir avisent le public qu'ils possèdent la totalité d'une maison populaire n°4 sise cité mharza km 1.5 Sfax limité au sud par Nafti Gebsi à l'est Belguith au nord Arbi Mhadhebi à l'ouest rue suivant un contrat de vente daté le 3 septembre 1995 dressé par les notaires Houcine Torki et Moncef Ketata.

Que son titre de propriété est perdu et qu'ils désirent se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau de Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2024X00395DIVD2

SICAV BNA
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993 - MF :0447387N NM000

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2023
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF			
***Portefeuille*-titres**	**3.1**	**2 048 140**	**2 079 789**
- Actions et droits rattachés		1 903 130	1 980 148
- Titres OPCVM		145 010	99 641
Placements monétaires et disponibilités		**944 313**	**470 243**
-Placements à terme	**3.2**	885 366	419 205
-Disponibilités		58 947	51 038
Débiteurs divers		-	-
TOTAL ACTIF		**2 992 453**	**2 550 032**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	**3.3**	10 392	9 199
Autres créditeurs divers	**3.4**	30 631	38 219
TOTAL PASSIF		**41 023**	**47 418**
ACTIF NET			
Capital		**2 835 387**	**2 426 403**
Capital en nominal	**3.5**	**2 635 000**	**2 349 800**
-Capital début de période		2 349 800	2 320 800
-Émission en nominal		558 700	55 000
-Rachat en nominal		(273 500)	(26 000)
Sommes non distribuables	**3.6**	**200 387**	**76 603**
Sommes distribuables		**116 043**	**76 211**
- Sommes distribuables de la période	**3.7**	116 036	76 189
-Sommes distribuables de l'exercice clos		-	-
-Report à nouveau		7	22
ACTIF NET		**2 951 430**	**2 502 614**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**2 992 453**	**2 550 032**

Les Etats Financiers dans leur intégralité sont publiés au Bulletin Officiel du CMF

SICAV BNA
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993 - MF :0447387N NM000

SICAV BNA
ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2023
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	**4.1**	**133 675**	**138 352**
- Dividendes des actions		133 675	133 358
- Revenus des titres OPCVM		-	4 994
Revenus des placements monétaires	**4.2**	**67 948**	**26 103**
Total des revenus des placements		**201 623**	**164 455**
Charges de gestion des placements	**4.3**	**(38 905)**	**(34 427)**
Revenus nets des placements		**162 718**	**130 028**
Autres charges d'exploitation	**4.4**	**(53 546)**	**(56 131)**
Résultat d'exploitation	-	**109 172**	**73 897**
Régularisation du résultat d'exploitation		**6 864**	**2 292**
Sommes distribuables de la période		**116 036**	**76 189**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(6 864)	(2 292)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 306	83 799
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		92 636	89 043
Frais de négociation de titres		(2 514)	(1 465)
Résultat non distribuable		**91 428**	**171 377**
Résultat net de la période		**200 600**	**245 274**

Les Etats Financiers dans leur intégralité sont publiés au Bulletin Officiel du CMF

SICAV BNA
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993 - MF :0447387N NM000

SICAV BNA
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2023
(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**200 600**	**245 274**
Résultat d'exploitation	109 172	73 897
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 306	83 799
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	92 636	89 043
Frais de négociation de titres	(2 514)	(1 465)
Distribution de dividendes	**(76 204)**	**(43 122)**
Transactions sur le capital	**324 420**	**35 314**
Souscriptions :	**617 576**	**60 047**
- Capital	558 700	55 000
- Régularisation des sommes non distribuables	52 012	2 947
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	6 864	2 100
Rachats :	**(293 156)**	**(24 733)**
- Capital	(273 500)	(26 000)
- Régularisation des sommes non distribuables	(19 656)	1 075
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	192
Variation de l'actif net	**448 816**	**237 466**
Actif net		
En début de période	2 502 614	2 265 148
En fin de période	2 951 430	2 502 614
Nombre d'actions		
En début de période	23 498	23 208
En fin de période	26 350	23 498
Valeur liquidative		
En début de période	**106,503**	**97,602**
En fin de période	**112,008**	**106,503**
Taux de rendement	**8,21%**	**11,02%**

Les Etats Financiers dans leur intégralité sont publiés au Bulletin Officiel du CMF

SICAV BNA
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993 - MF :0447387N NM000

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			**1 598 195**	**1 903 121**	**64,48%**	
ARTES	TN0007300015	7 000	51 138	45 262	1,53%	0,02%
ATL	TN0004700100	50 000	142 359	179 950	6,10%	0,15%
ATTIJ BANK	TN0001600154	4 000	136 600	183 716	6,22%	0,01%
BIAT	TN0001800457	816	73 024	74 782	2,53%	0,00%
BNA	TN0003100609	7 000	79 309	56 861	1,93%	0,01%
CITYCARS	TN0007550015	2 469	27 410	30 090	1,02%	0,01%
EURO-CYCLE	TN0007570013	5 550	119 959	87 884	2,98%	0,06%
MAGHREBIA VIE	TNDKJ8O68X14	6 327	38 468	38 272	1,30%	0,03%
ONETECHHOLDING(AA)	TN0007530017	15 000	88 625	132 750	4,50%	0,02%
SAH	TN0007610017	5 000	36 393	39 935	1,35%	0,01%
SFBT	TN0001100254	6 250	41 885	77 281	2,62%	0,00%
SOTRAPIL	TN0006660013	15 000	204 576	221 145	7,49%	0,36%
SOTUMAG	TN0006580013	40 000	124 000	200 120	6,78%	0,30%
SOTUVER	TN0006560015	7 229	42 959	87 008	2,95%	0,02%
SPDIT	TN0001400704	10 000	82 500	85 000	2,88%	0,04%
STA	TNNGTFLC2986	9 000	156 028	175 500	5,95%	0,45%
TELNET HOLDING	TN0007440019	5 000	30 800	38 675	1,31%	0,04%
TPR	TN0007270010	30 000	122 162	148 890	5,04%	0,06%
Titres OPCVM :			**145 010**	**145 010**	**4,91%**	
FCPPROGRES	TNINHI8G9MJ0	8 910	145 010	145 010	4,91%	-
Droits :			**3**	**9**	**0,00%**	**-**
- ABDA381/27	-	4	1	8	0	-
- TRDA1/15	-	3	2	1	0	-
Total en Dinars			**1 743 208**	**2 048 140**	**69,39%**	

Les Etats Financiers dans leur intégralité sont publiés au Bulletin Officiel du CMF

2024R00757BCFA5

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF	**Portefeuille-titres :**	**4**	**172 887 023**	**170 187 173**
	- Obligations		130 343 569	128 216 685
	- BTA		34 443 205	34 222 975
	- Titres OPCVM		8 100 249	7 747 513
	Placements monétaires et disponibilités :	**5**	**69 324 226**	**53 318 545**
	- Placements monétaires		2 951 896	15 781 548
	- Placements à terme		66 323 822	37 405 656
	- Disponibilités		48 508	131 341
	Créances d'exploitation :	**7**	**229 254**	**238 882**
	- Intérêts à recevoir		229 254	237 620
	- Autres créances d'exploitation		-	1 262
	TOTAL ACTIF		**242 440 503**	**223 744 600**
PASSIF	Opérateurs créditeurs	**8**	470 852	472 535
	Autres créditeurs divers	**9**	198 506	204 908
	Total Passif		**669 358**	**677 443**
ACTIF NET	**Capital**	**10**	**226 744 026**	**210 826 015**
	Sommes distribuables :		**15 027 119**	**12 241 142**
	- Sommes distribuables de l'exercice	**11**	15 026 143	12 239 435
	- Report à nouveau		976	1 707
	Actif Net		**241 771 145**	**223 067 157**
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**242 440 503**	**223 744 600**

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus du portefeuille-titres :	**12**	**11 261 190**	**11 217 269**
- Revenus des obligations		9 264 214	8 337 041
- Revenus des BTA		1 826 206	2 651 500
- Revenus de titres OPCVM		170 770	228 728
Revenus des placements monétaires	**13**	255 788	1 029 025
Revenus des placements à terme	**14**	6 676 586	5 482 200
Total des revenus des placements		**18 193 564**	**17 728 494**
Charges de gestion des placements	**15**	(1 943 689)	(2 127 023)
Revenus nets des placements		**16 249 875**	**15 601 471**
Autres charges d'exploitation	**16**	(399 917)	(422 394)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**15 849 958**	**15 179 077**
Régularisation du résultat d'exploitation		(823 815)	(2 939 642)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**15 026 143**	**12 239 435**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		823 815	2 939 642
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		588 964	-433 925
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		(40 000)	875 625
Frais de négociation de titres		-	(4)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**16 398 922**	**15 620 773**

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	15 849 958	15 179 077
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	588 964	(433 925)
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(40 000)	875 625
	Frais de négociation de titres	-	(4)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	(11 486 163)	(12 051 542)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	***Souscriptions :***		
	• Capital au nominal	251 557 500	230 085 600
	- Régularisation des sommes non distribuables	3 553 508	2 758 333
	- Régularisation des sommes distribuables	11 907 818	9 890 759
	Rachats :		
	• Capital au nominal	(236 367 800)	(307 593 400)
	- Régularisation des sommes non distribuables	(3 374 161)	(3 702 086)
	- Régularisation des sommes distribuables	(13 485 636)	(16 117 645)
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**18 703 988**	**(81 109 208)**
ACTIF NET	En début de l'exercice	223 067 157	304 176 365
	En fin de l'exercice	241 771 145	223 067 157
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	2 081 307	2 856 385
	En fin de l'exercice	2 233 204	2 081 307
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	107,176	106,489
	En fin de l'exercice	108,262	107,176
	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	**6,50%**	**5,69%**

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 172 887 023 DT au 31 décembre 2023, contre 170 187 173 DT au 31 décembre 2022, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :			**64 720 829**	**(76 581)**	**2 711 564**	-	**67 355 812**	**27,86%**	**27,78%**
TN0003400330	AB 2008/20A	30 000	750 000		25 824	-	775 824	0,32%	0,32%
TN0003400355	AB 2009/15A	60 000	397 200		7 104	-	404 304	0,17%	0,17%
TN0003400405	AB 2010	30 000	398 777		9 432	-	408 209	0,17%	0,17%
TN0003400660	AB SUB 9.2% CAT B 2020-03	70 000	4 200 000		273 560	-	4 473 560	1,85%	1,85%
TN0003400686	AB SUB TMM+2.7% CAT A 2021-01	20 000	2 000 000		114 416	-	2 114 416	0,87%	0,87%
TN0003400694	AB SUB TMM+2.8% CAT B 2021-01	10 000	800 000		46 200	-	846 200	0,35%	0,35%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK 2023-2 5ANS CAT A	10 000	1 000 000		13 672	-	1 013 672	0,42%	0,42%
TN0003600509	ATB 2007/1	50 000	1 800 000	-	86 440	-	1 886 440	0,78%	0,78%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 5ANS 10.9% CAT A	17 340	1 734 000	-	31 226	-	1 765 226	0,73%	0,73%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 7ANS 10.9% CAT B	30 000	3 000 000	-	55 032	-	3 055 032	1,26%	1,26%
TN0004700746	ATL 2017- 2 7A 7.95% CAT C	30 000	1 200 000	-	63 600	-	1 263 600	0,52%	0,52%
TN0004700712	ATL 2017 SUB 7A 7.9%	20 000	400 000	-	5 312	-	405 312	0,17%	0,17%
TN0004700704	ATL 2017-1 7A 7.8%	50 000	1 000 000	-	49 800	-	1 049 800	0,43%	0,43%
TN0004700811	ATL 2020-1 5A 10.3%	40 000	1 600 000	-	27 744	-	1 627 744	0,67%	0,67%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 5A 9.6%	15 000	1 200 000	-	89 136	-	1 289 136	0,53%	0,53%

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

Suite 1 Note N°4

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 7ANS 10.30%	20 000	2 000 000	-	34 224	-	2 034 224	0,84%	0,84%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 5A CAT A 10.5%	32 000	3 200 000	-	229 043	-	3 429 043	1,42%	1,41%
TN0006610554	ATT LEAS2020-1 SUB CA 10,25%	25 000	1 000 000	-	7 840	-	1 007 840	0,42%	0,42%
TN0001900836	BH 2009	25 895	196 802	-	41	-	196 843	0,08%	0,08%
TN0PID0RGAE6	BH SUB2021-2 CAT C 7ANS 9.1%	30 000	3 000 000	-	44 160	-	3 044 160	1,26%	1,26%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB CAT D 9.2% 2022-1	30 000	3 000 000	-	127 896	-	3 127 896	1,29%	1,29%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUB CAT D TMM+3% 2022-1	30 000	3 000 000	-	152 088	-	3 152 088	1,30%	1,30%
TN0003100674	BNA SUB 2009	50 000	331 000	-	10 520	-	341 520	0,14%	0,14%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 CAT B 8.5%	100 000	4 000 000	-	107 040	-	4 107 040	1,70%	1,69%
TN0001300607	BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	350 000	-	4 744	-	354 744	0,15%	0,15%
TN0001300623	BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	1 125 000	-	50 240	-	1 175 240	0,49%	0,48%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	15 000	1 300 503	(53 483)	107 676	-	1 354 696	0,56%	0,56%
TN0004620134	BTK 2009	10 703	142 268	-	8 417	-	150 685	0,06%	0,06%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023 -1 10.55% 5 ANS	5 000	500 000	-	23 060	-	523 060	0,22%	0,22%
TN0007310360	HL2017-1 CAT B 7.85%	20 000	400 000	-	22 368	-	422 368	0,17%	0,17%
TN0007310410	HL2017-2 CAT B 7.85%	20 000	400 000	-	12 016	-	412 016	0,17%	0,17%
TN0007310444	HL2017-3 CAT B 8.25%	20 000	800 000	-	49 184	-	849 184	0,35%	0,35%
TN0007310543	HL2020-2 CAT B 5ANS 10.6%	10 000	400 000	-	4 544	-	404 544	0,17%	0,17%
TN0006720130	MODERNLEASING SUB 2018-1	20 000	800 000	-	35 488	-	835 488	0,35%	0,34%
TNL6Z2LXMEP5	STB SUB 2021 CAT D 9.35%	50 000	5 000 000	-	343 280	-	5 343 280	2,21%	2,20%

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

Suite 2 Note N°4

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
TN0002600997	STB2008-16A/1	12 500	78 125	-	3 720	-	81 845	0,03%	0,03%
TN0002601003	STB2008-20A/1	40 000	1 000 000	-	48 928	-	1 048 928	0,43%	0,43%
TN0002601011	STB2008-25A/1	70 000	2 800 000	-	140 504	-	2 940 504	1,22%	1,21%
TN0002601045	STB2010/1 5.3%	75 000	996 750	-	32 820	-	1 029 570	0,43%	0,42%
TN0002101939	TL 2016 SUB CAT B 7ANS	18 700	374 000	-	19 642	-	393 642	0,16%	0,16%
TN0002101962	TL 2017-1 CAT B 7.8%	10 000	200 000	-	7 096	-	207 096	0,09%	0,09%
TN0002102101	TLF 2019-1 11.4% 5 ANS CAT A	6 000	146 404	(23 099)	5 592	-	128 897	0,05%	0,05%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 10.55 % 5ANS	15 000	1 500 000	-	86 124	-	1 586 124	0,66%	0,65%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10.70 % 5ANS	10 000	1 000 000	-	9 146	-	1 009 146	0,42%	0,42%
TN0003900248	UIB 2009 CAT C	100 000	3 000 000	-	64 480	-	3 064 480	1,27%	1,26%
TN0003900263	UIB2011-1	30 000	1 200 000	-	21 144	-	1 221 144	0,51%	0,50%

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

Suite 3 Note N°4

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
II- Titres émis par l'État :			**92 364 400**	**1 601 865**	**3 464 697**	-	**97 430 962**	**40,30%**	**40,19%**
• **Obligations**			**60 829 518**	**9 419**	**2 148 820**	-	**62 987 757**	**26,05%**	**25,98%**
TN0008000838	- Emprunt National 2021 T1 CAT B	100 000	10 000 000	-	350 080	-	10 350 080	4,28%	4,27%
TN0008000895	- Emprunt National 2021 T2 CAT B	170 000	17 000 000	-	418 608	-	17 418 608	7,20%	7,18%
TN0008000903	- Emprunt National 2021 T2 CAT C	400	384 000	3 325	9 960	-	397 286	0,16%	0,16%
TNSQHXZ8T348	- Emprunt National 2021 T3 CAT B	45 000	4 500 000	-	46 440	-	4 546 440	1,88%	1,88%
TNLEGO8CKWX3	- Emprunt National 2022 T1 CAT A	46 273	445 518	6 094	25 728	-	477 339	0,20%	0,20%
TN0OU20VQYS5	- Emprunt National 2022 T1 CAT B	80 000	8 000 000	-	527 616	-	8 527 616	3,53%	3,52%
TNBLRFH96SL4	- Emprunt National 2022 T2 CAT B	55 000	5 500 000	-	224 796	-	5 724 796	2,37%	2,36%
TNRGVSC8DE36	- Emprunt National 2022 T3 CAT B	90 000	9 000 000	-	196 776	-	9 196 776	3,80%	3,79%
TNCGJF5TW027	- Emprunt National 2023 T1 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	102 456	-	1 602 456	0,66%	0,66%
TN3C6DVEWM76	- Emprunt National 2023 T1 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	101 304	-	1 601 304	0,66%	0,66%
TNCR2TMAK1K8	- Emprunt National 2023 T2 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	72 936	-	1 572 936	0,65%	0,65%
TNN50G7PX8W5	- Emprunt National 2023 T2 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	72 120	-	1 572 120	0,65%	0,65%
• **BTA (*)**			**31 534 882**	**1 592 446**	**1 315 877**	-	**34 443 205**	**14,25%**	**14,21%**
TN0008000606	- BTA 6,70% - 04/2028 (12 ANS)	34 071	31 534 882	1 592 446	1 315 877	-	34 443 205	14,25%	14,21%

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

Suite 4 Note N°4

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
III- Titres des OPCVM :			**6 939 014**	-	-	**1 161 235**	**8 100 250**	**3,35%**	**3,34%**
TNT3NVORPU09	• FCP BNA CAPITALISATION	1 000	164 629	-	-	34 730	199 359	0,08%	0,08%
TNBICI0E13Y6	• FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	10 506	1 000 087	-	-	185 631	1 185 718	0,49%	0,49%
TN9LYNLKMSY6	• SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	664 279	2 016 414	0,83%	0,83%
TN0001800556	• SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	166 206	3 217 734	1,33%	1,33%
TNINHI8G9MJ0	• FCP PROGRÈS	91 000	1 370 635	-	-	110 390	1 481 025	0,61%	0,61%
	Total en DT		**164 024 243**	**1 525 284**	**6 176 261**	**1 161 235**	**172 887 023**	**71,51%**	**71,31%**

(*) Pour les BTA, le coût amorti (hors intérêts courus) s'élève, au 31 décembre 2023, à 33 127 328 DT et se détaille comme suit :

Désignation	*Quantité*	*Valeur de remboursement (1)*	*Décote à l'acquisition (2)*	*Prix d'acquisition (3) = (1) + (2)*	*Amortissement cumulé de la décote (4)*	*Coût amorti (hors intérêts courus) (5) = (3) + (4)*	*Intérêts courus (6)*	*Valeur comptable (5) + (6)*
BTA 6.7 - 04/2028 (12 ANS)	***34 071***	*34 071 000*	*(2 536 118)*	***31 534 882***	*1 592 446*	*33 127 328*	*1 315 877*	*34 443 205*
Total en DT		***34 071 000***	***(2 536 118)***	***31 534 882***	***1 592 446***	***33 127 328***	***1 315 877***	***34 443 205***

2024R00758BCFA5

SICAV BH OBLIGATAIRE
Société d'Investissement A Capital Variable
Filiale de la BH Bank

BILAN

Arrêté au 31/12/2023

(Unité : En Dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	*3-1*	**75 853 521**	**78 893 363**
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		4 237 486	5 425 762
b - Obligations et Valeurs assimilées		71 616 035	73 467 601
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	*3-3*	**19 986 566**	**26 735 240**
a - Placements monétaires		13 939 964	23 687 831
b - Disponibilités		6 046 602	3 047 409
AC 3 - Créances d'exploitation	*3-5*	**647 261**	**678 814**
TOTAL ACTIF		**96 487 348**	**106 307 417**
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs	*3-7*	129 443	147 390
PA 2 - Autres créditeurs divers	*3-8*	459 317	459 780
TOTAL PASSIF		**588 760**	**607 170**
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	*3-6*	**89 851 938**	**100 033 061**
CP 2 - Sommes distribuables		**6 046 650**	**5 667 186**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		73	18
b - Sommes distribuables de l'exercice		6 046 577	5 667 168
ACTIF NET		**95 898 588**	**105 700 247**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**96 487 348**	**106 307 417**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

SICAV BH OBLIGATAIRE
Société d'Investissement A Capital Variable
Filiale de la BH Bank

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars)

	Notes	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	*3-2*	**5 564 471**	**4 204 891**
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		5 564 471	4 204 891
PR 2 - Revenus des placements monétaires	*3-4*	**1 403 651**	**2 195 352**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**6 968 122**	**6 400 243**
CH 1 - Charges de gestion des placements	*3-9*	**538 951**	**575 228**
REVENU NET DES PLACEMENTS		**6 429 171**	**5 825 015**
CH 2 - Autres charges	*3-10*	**171 105**	**173 331**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**6 258 066**	**5 651 684**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		**(211 489)**	**15 484**
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		**6 046 577**	**5 667 168**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		**211 489**	**(15 484)**
* Variation des +/- values potentielles sur titres		(488 335)	233 690
* +/- values réalisées sur cession des titres		771 691	56 236
* Frais de négociation des titres		-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**6 541 422**	**5 941 610**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

SICAV BH OBLIGATAIRE
Société d'Investissement A Capital Variable
Filiale de la BH Bank

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation		
a - Résultat d'exploitation	6 258 066	5 651 684
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	(488 335)	233 690
c - +/- values réalisées sur cession de titres	771 691	56 236
d - Frais de négociation de titres	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	**5 667 105**	**4 736 995**
AN 3 -Transaction sur le capital		
a - Souscriptions	**57 441 079**	**58 617 293**
* Capital	56 131 000	56 701 900
* Régularisation des sommes non distrib.	(393 589)	(574 769)
* Régularisation des sommes distrib.	1 703 668	2 490 162
b - Rachats	**68 117 056**	**55 547 620**
* Capital	66 673 700	53 279 400
* Régularisation des sommes non distrib.	(471 810)	(535 926)
* Régularisation des sommes distrib.	1 915 166	2 804 146
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(9 801 660)**	**4 274 288**
AN 4 - Actif Net		
a - En début de période	**105 700 248**	**101 425 959**
b - En fin de période	**95 898 588**	**105 700 247**
AN 5 - Nombre d'actions		
a - En début de période	**1 008 920**	**974 695**
b - En fin de période	**903 493**	**1 008 920**
VALEUR LIQUIDATIVE	**106,142**	**104,766**
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**6,68%**	**5,67%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024R00759BCFA5

SICAV BH CAPITALISATION
Société d'Investissement A Capital Variable
Filiale de la BH Bank

BILAN
au 31 Décembre 2023
(unité : TND)

ACTIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022
AC - 1 Portefeuille-titres	**3 - 1**	**18 415 628**	**14 996 339**
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 056 213	326 765
b- Obligations et valeurs assimilées		17 359 415	14 669 574
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		**4 989 070**	**5 280 509**
a- Placements monétaires	**3 - 2**	3 436 869	4 357 033
b- Disponibilités		1 552 201	923 476
AC 3 - Créances d'exploitation	**3 - 3**	**43 408**	**45 998**
AC 4 - Autres Placements		-	-
TOTAL ACTIF		**23 448 106**	**20 322 846**
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	**3 - 4**	40 550	37 973
PA 2 - Autres créditeurs divers	**3 - 5**	275 153	261 486
TOTAL PASSIF		**315 703**	**299 459**
ACTIF NET			
CP1 - Capital	**3 - 6**	**21 634 887**	**18 961 790**
CP- 2 Sommes capitalisables		**1 497 516**	**1 061 597**
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs (*)	**3 - 7**	-	-
b- Sommes capitalisables de la période		1 497 516	1 061 597
ACTIF NET		**23 132 403**	**20 023 387**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**23 448 106**	**20 322 846**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

SICAV BH CAPITALISATION
Société d'Investissement A Capital Variable
Filiale de la BH Bank

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2023
(Unité en TND)

	Notes	*Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*	*Période du 01/01/2022 au 31/12/2022*
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-1	**1 241 122**	**814 337**
a- Dividendes		4 887	15 428
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 236 235	798 909
PR 2 - Revenus des placements monétaires (*)	4-2	**391 143**	**442 225**
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		**1 632 265**	**1 256 562**
CH 1 - Charges de gestion des placements	4-3	155 384	143 438
REVENU NET DES PLACEMENTS		**1 476 881**	**1 113 124**
CH 2 - Autres charges	4-4	71 695	70 129
RESULTAT D'EXPLOITATION		**1 405 186**	**1 042 995**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		92 330	18 602
Sommes capitalisables de la période		**1 497 516**	**1 061 597**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(92 330)	(18 602)
* Variation des +/- values potentielles sur titres		(2 764)	1 492
* +/- values réalisées sur cession des titres		14 007	(266)
* Frais de négociation des titres		(64)	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**1 416 365**	**1 044 221**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

SICAV BH CAPITALISATION
Société d'Investissement A Capital Variable
Filiale de la BH Bank

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2023

(Unité en TND)

	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	*Période du 01/01/2022 au 31/12/2022*
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**1 416 365**	**1 044 221**
a- Résultat d'exploitation	1 405 186	1 042 995
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	(2 764)	1 492
c- +/- values réalisées sur cession de titres	14 007	(266)
d- Frais de négociation des titres	(64)	-
AN 2 - Distribution des dividendes	-	
AN 3 - Transactions sur le capital		-
a- Souscriptions		
* Capital	**14 592 789**	**11 841 900**
* Régularisation des sommes non capitalisables	13 313 542	33 032 000
* Régularisation des sommes capitalisables	752 384	(21 515 944)
	526 863	325 844
b- Rachats		
* Capital	**12 900 138**	**10 939 382**
* Régularisation des sommes non capitalisables	11 799 565	30 496 200
* Régularisation des sommes capitalisables	666 040	(19 864 060)
	434 533	307 242
VARIATION DE L'ACTIF NET		
AN 4 - Actif net	**3 109 016**	**1 946 739**
a- En début de période	20 023 387	18 076 648
b- En fin de période	23 132 403	20 023 387
AN 5 - Nombre d'actions		
a- En début de période	543 795	518 437
b- En fin de période	587 214	543 795
VALEUR LIQUIDATIVE	**39,393**	**36,822**
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**6,98%**	**5,60%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024R00761BCFA5

ARABIA SICAV **ANNEXE I**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 17 mars 1994 n° 280

LES ETATS FINANCIERS SONT INTEGRALEMENT PUBLIES AU JOURNAL OFFICIEL DU CMF

Etats Financiers Annuels

BILAN

ARRETE AU 31/12/2023

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	**4 523 676**	**4 773 750**
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	4 138 709	4 269 635
b- Obligations et valeurs assimilées	384 967	504 115
AC2- Placements monétaires et disponibilités	**1 197 708**	**1 176 949**
a- Placements monétaires	-	-
b- Disponibilités	1 197 708	1 176 949
AC3- Créances d'exploitation	178 391	310 730
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	**5 899 775**	**6 261 429**
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	14 609	14 983
PA2- Autres créditeurs divers	129 951	184 622
TOTAL PASSIF	**144 560**	**199 605**
ACTIF NET		
CP1- Capital	**5 668 906**	**5 962 416**
CP2- Sommes distribuables	**86 309**	**99 409**
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	11	87
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	86 298	99 321
ACTIF NET	**5 755 214**	**6 061 824**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**5 899 775**	**6 261 429**

ARABIA SICAV **ANNEXE II**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du 17 mars 1994 n° 280

Etats Financiers Annuels

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2023
(Exprimé en dinars)

	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	**176 622**	**194 128**
a- Dividendes	156 143	177 288
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	20 479	16 841
PR 2- Revenus des placements monétaires	**58 131**	**49 627**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**234 753**	**243 756**
CH 1- Charges de gestion des placements	107 987	110 782
REVENU NET DES PLACEMENTS	**126 765**	**132 973**
PR 3- Autres produits	3 236	4 414
CH 2- Autres charges	43 344	37 965
RESULTAT D EXPLOITATION	**86 658**	**99 422**
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-360	-101
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**86 298**	**99 321**
		0
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-360	101
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-49 205	-21 973
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-201 677	31 461
_ Frais de négociation de titres	-17 444	-16 412
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-181 668**	**92 498**

ARABIA SICAV **ANNEXE III**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001

Etats Financiers Annuels

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2023

	Du01/01/2023 Au31/12/2023	Du01/01/2022 Au31/12/2022
AN 1- ***VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION***		
a- Resultat d 'Exploitation	86 658	99 422
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-49 205	-21 973
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-201 677	31 461
d- Frais de négociation de titres	-17 444	-16 412
AN 2- ***DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES***	-99 398	-100 303
AN 3- ***TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL***		
a- Souscriptions		
_ Capital	65	65
_ Régularisation des sommes non distribuables	72	-1
Régularisation des sommes distribuables		1
_ Droits d' entrée	1	1
b- Rachats		
_ Capital	-26 959	-4 813
_ Régularisation des sommes non distribuables	1 638	210
_ Régularisation des sommes distribuables	-360	-102
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	**-306 610**	**-12 445**
AN 4- ***ACTIF NET***		
a- en début de période	6 061 824	6 074 269
b- en fin de période	5 755 214	6 061 824
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS		
a- en début de période	91 780	91 853
b- période l'exercice	91 366	91 780
VALEUR LIQUIDATIVE	**62,991**	**66,047**
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	**-2,99%**	**1,53%**

2024R00780BCFA5